

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 4 FÉVRIER 2013**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 29/01/2013

Affichage du Compte-Rendu  
Sommaire :  
le 11/02/2013

**Délibération n° D-2013-50**

**CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN INGÉNIEUR DE LA VILLE DE  
NIORT AUPRÈS DU CCAS.**

**Président :**

**MADAME GENEVIÈVE GAILLARD**

**Présents :**

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJALUT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Madame Blanche BAMANA, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

**Secrétaire de séance :** Jean-Louis SIMON

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Monsieur Hüseyin YILDIZ, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Madame Elisabeth BEAUVAIS

**Direction Ressources Humaines**

**CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN  
INGÉNIEUR DE LA VILLE DE NIORT AUPRÈS DU  
CCAS.**

Monsieur Jean-Louis SIMON, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine et Sociale de la Ville de Niort, le CCAS a souhaité développer pour la petite enfance un établissement multi-accueil regroupant une crèche collective de 45 places, une crèche familiale pour 30 enfants, un Relais Petite Enfance englobant le Relais Assistantes Maternelles, et des espaces extérieurs attenants sous la forme d'un jardin fermé.

L'ensemble, actuellement en cours de réalisation, situé chemin des Coteaux de Ribray se substituera à la Crèche Farandole et au Relais Assistantes Maternelles, actuellement implantés sur le secteur dans des bâtiments devenus inadaptés.

La construction de ces équipements requiert des compétences techniques, administratives et financières dont le CCAS ne disposait pas. C'est pourquoi une convention de mise à disposition partielle de personnels (ingénieur et adjoint administratif) de la Ville de Niort auprès du CCAS a été conclue pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 2010.

Cette convention arrivera à son terme le 31 mars 2013. Cependant, les travaux, actuellement en cours d'achèvement, ne permettront la finalisation de l'équipement qu'au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2013.

Il est donc nécessaire de prévoir une nouvelle convention de mise à disposition concernant un ingénieur territorial pour une durée supplémentaire de 2 ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 2013, afin de mener les travaux à leur terme et d'assurer une année de garantie de parfait achèvement.

Il est proposé d'établir une nouvelle convention, conformément aux articles 61 et 61-1 de la loi du 26 janvier 1984 et du décret n° 2008-580 du 18 juin 2008,

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la nouvelle convention relative à la mise à disposition d'un ingénieur territorial de la Ville de Niort, à raison de 30% de son temps de travail, pour une durée de 2 ans auprès du CCAS ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort,  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON